

DES PRIVILÈGES
ET
HYPOTHÈQUES
OU
COMMENTAIRE

DE LA LOI DU 16 DÉCEMBRE 1851

SUR LA RÉVISION DU RÉGIME HYPOTHÉCAIRE

PAR

EDMOND MARTOU,

AVOCAT A LA COUR DE CASSATION DE BELGIQUE,
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE LÉGISLATION DE TOULOUSE.

La publicité des hypothèques est le chef-d'œuvre de la sagesse, le sceau, l'appui et la sûreté des propriétés, un droit fondamental dont l'usage a produit dans tous les temps les plus heureux effets et a établi autant de confiance que de facilité dans les affaires que les peuples belges traitent entre eux.

(*Remontrances du Parlement de Flandre sur l'Edit de juin 1771.*)

TOME PREMIER

Deuxième tirage

BRUXELLES

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECO,
Rue de la Madeleine, 9.

PARIS

LIBRAIRIE D'AUGUSTE DURAND
Rue des Grès-Sorbonne, 7.

1863

DONACION
Familia del Dr. Repetto

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE PREMIER VOLUME.

	Pages.
PRÉFACE.	5
DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES	21
CHAPITRE I ^{er} . — DISPOSITIONS GÉNÉRALES	265
APPENDICE au commentaire des articles 1 et 2.	515

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

DES PRIVILÉGES

ET

HYPOTHÈQUES

OU

COMMENTAIRE

DE LA LOI DU 16 DÉCEMBRE 1851

SUR LA RÉVISION DU RÉGIME HYPOTHÉCAIRE

PAR

EDMOND MARTOU,

AVOCAT A LA COUR DE CASSATION DE BELGIQUE,
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE LÉGISLATION DE TOULOUSE.

La publicité des hypothèques est le chef-d'œuvre
de la sagesse, le sceau, l'appui et la sûreté des
propriétés, un droit fondamental dont l'usage a
produit dans tous les temps les plus heureux effets
et a établi autant de confiance que de facilité dans
les affaires que les peuples belges traitent entre eux.

(Remontrances du Parlement de Flandre sur l'Édit
de juin 1771.)

TOME DEUXIÈME

Deuxième tirage

BRUXELLES,

PARIS,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECO, LIBRAIRIE D'AUGUSTE DURAND.

Rue de la Madeleine, 9.

Rue des Grès-Sorbonne, 7.

1863

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

	Pages.
CHAPITRE II. DES PRIVILÈGES.	5
Des privilèges qui s'étendent sur les meubles et les immeubles.	20
Des privilèges sur les meubles	59
Des privilèges généraux sur les meubles	59
Des privilèges sur certains meubles.	81
Du rang des privilèges mobiliers en cas de concours entre eux.	169
Des privilèges sur les immeubles.	191
Comment se conservent les privilèges.	247
CHAPITRE III. Des hypothèques.	291
Des hypothèques légales	347
Des garanties à fournir par les tuteurs dans l'intérêt des mineurs et des interdits.	355

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

DES PRIVILÈGES
ET
HYPOTHÈQUES
OU
COMMENTAIRE

DE LA LOI DU 16 DÉCEMBRE 1851

SUR LA RÉVISION DU RÉGIME HYPOTHÉCAIRE

PAR

EDMOND MARTOU,

AVOCAT A LA COUR DE CASSATION DE BELGIQUE,
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE LÉGISLATION DE TOULOUSE.

La publicité des hypothèques est le chef-d'œuvre de la sagesse, le sceau, l'appui et la sûreté des propriétés, un droit fondamental dont l'usage a produit dans tous les temps les plus heureux effets et a établi autant de confiance que de facilité dans les affaires que les peuples belges traitent entre eux.

(Remontrances du Parlement de Flandre sur l'Edit de juin 1771.)

TOME TROISIÈME

Deuxième tirage

BRUXELLES,

PARIS,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECOQ.

LIBRAIRIE D'AUGUSTE DURAND.

Rue de la Madeleine, 9.

Rue des Grès-Sorbonne, 7.

1863

DONACION
Familia del Dr. Repetto

TABLE DES MATIÈRES.

CONTENUES

DANS LE TROISIÈME VOLUME.

	Pages.
CHAPITRE III. Suite Des sûretés des femmes mariées	5
Des hypothèques conventionnelles	57
Du rang que les hypothèques ont entre elles	126
CHAPITRE IV. Du mode de l'inscription des privilèges et hypothèques.	135
CHAPITRE V. De la radiation et réduction des inscriptions.	241
CHAPITRE VI. De l'effet des privilèges et hypothèques contre les tiers détenteurs	297

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

DES PRIVILÈGES

ET

HYPOTHÈQUES

OU

COMMENTAIRE

DE LA LOI DU 16 DÉCEMBRE 1851

SUR LA RÉVISION DU RÉGIME HYPOTHÉCAIRE

PAR

EDMOND MARTOU,

AVOCAT A LA COUR DE CASSATION DE BELGIQUE,
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE LÉGISLATION DE TOULOUSE.

La publicité des hypothèques est le chef d'œuvre de la sagesse, le sceau, l'appui et la sûreté des propriétés, un droit fondamental dont l'usage a produit dans tous les temps les plus heureux effets et a établi autant de confiance que de facilité dans les affaires que les peuples belges traitent entre eux.
(Remontrances du Parlement de Flandre sur l'Edit de juin 1771.)

TOME QUATRIÈME

Deuxième tirage

BRUXELLES,

PARIS,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECOQ,

LIBRAIRIE D'AUGUSTE DURAND,

Rue de la Madeleine, 9.

Rue des Grès-Sorbonne, 7.

1863

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

	Pages.
CHAPITRE VII. — De l'extinction des privilèges et hypothèques . .	5
CHAPITRE VIII. — Du mode de purger les propriétés des privilèges et hypothèques.	45
CHAPITRE IX. — De la publicité des registres et de la responsabi- lité des conservateurs	209
DISPOSITIONS TRANSITOIRES.	255
DISPOSITIONS AJOUTÉES A TROIS ARTICLES DU CODE CIVIL	293
DISPOSITIONS ADDITIONNELLES	297

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.